

**RESULTATS DU CONTRÔLE SANITAIRE
DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE**

LANRIVAIN

Délégation Départementale des Côtes d'Armor
Département Santé-environnement

Saint Brieuc, le 24 août 2026

SYNDICAT MIXTE DE KERNE UHEL

(0010)

Prélèvement	Type	Code	Nom	Prélevé le :	mardi 28 juillet 2026 à 13h12			
Installation	TTP	000611	KERNE UHEL	par :	LABOCEA - EMILIE YAUDET			
Point de surveillance	P	0000001070T	EAU A LA MISE EN DISTRIBUTION	Type visite :	AUN			
Localisation exacte	SORTIE STATION			Motif :	CONTRÔLE SANITAIRE FIXÉ PAR DÉCISION DE L'ARS			
Désinfection	Non							
Mesures in situ :								
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL				Résultats	Limites de qualité (1) inférieure supérieure	Références de qualité (2) inférieure supérieure		
Température de l'eau				23,3 °C				25,00

ANALYSE PAR : LABOCEA - Site de Ploufragan 2202

(Zoopôle, 7 rue du Sabot BP 54-22440 PLOUFRAGAN Tél : 02 96 01 37 22 Fax 02 96 01 37 50 Responsable : Mme P. RIOU)

Type d'analyse : NO3 (Code SISE : 00243864)	Dossier : 260727089309011	Limites de qualité (1) inférieure supérieure	Références de qualité (2) inférieure supérieure
DIVERS MICROPOLLUANTS ORGANIQUES	Résultats		
Microcystine-LR totale	<0,1 µg/L	1,00	
Microcystine-RR totale	<0,1 µg/L	1,00	
Microcystine-YR totale	<0,1 µg/L	1,00	
Somme des microcystines analysées (calcul)	<SEUIL µg/L	1,00	
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES			
Nitrates (en NO3)	3,4 mg/L	50,00	

(1) Les limites de qualité réglementaires sont fixées pour des paramètres dont la présence dans l'eau est susceptible de générer des risques immédiats ou à plus long terme pour la santé du consommateur. Elles concernent aussi bien des paramètres microbiologiques que chimiques.

(2) Les références de qualité sont des valeurs indicatives établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau et d'évaluation du risque pour la santé des personnes.

CONCLUSION SANITAIRE (Prélèvement 00246251)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.